

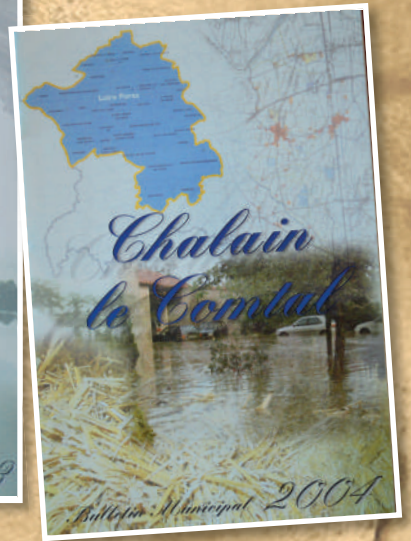
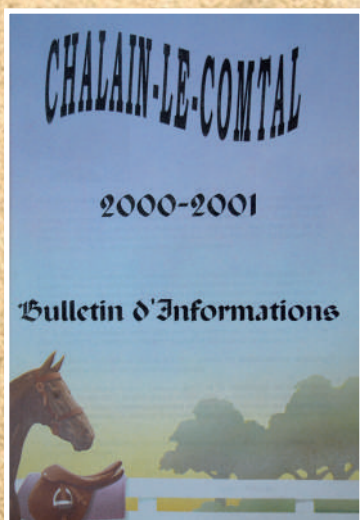


# Chalain le Comtal

Commune Rurale



## 25<sup>ème</sup> édition



Bulletin Municipal **2022**

# Mot du Maire



Malgré la météo morose de cette année écoulée, souhaitons quelques éclaircies sur le front de la Covid qui nous feront espérer des lendemains ensoleillés pour cette nouvelle année.

Ces difficultés n'ont pas empêché la réalisation des projets de la commune.

Deux abribus ont été édifés dans le Bourg ainsi que la signalisation de passages pour piétons avec l'appui du Conseil Régional et de Loire Forez.

Des réaménagements urbains comprenant le marquage au sol de la place de la Mairie, un abaissement de trottoir, la création de passage piétons ont été réalisés ; sans oublier les réfections de voiries sur le «chemin de Matrat» et «chemin des Charbonnières».

De nouvelles portes d'entrée ont été installées à la cantine, à l'école côté «cour» et côté «rue» et à la salle des fêtes.

Les toilettes de l'école ont été réaménagées avec notamment la mise en place d'un accès pour les personnes en situation de handicap.

Le logement communal situé au-dessus de l'école ainsi que la montée d'escalier ont été entièrement rénovés avec l'aide de subventions de l'Etat et de Loire Forez agglomération.

L'église a également été mise en valeur par la pose d'un nouvel éclairage extérieur.

Enfin une réflexion a été menée sur le fleurissement communal aux fins d'embellissement de notre commune.

De nouveaux projets sont prévus et initiés par les différentes commissions tels que :

- l'achat d'un véhicule utilitaire avec benne,
- la création du site Internet de la commune,
- la réfection de toilettes publiques situées sous la Mairie,
- un projet de communication par panneaux annonceurs lumineux (CITY'S),
- la poursuite des travaux d'accessibilités des bâtiments publics,
- l'isolation par l'extérieur du logement situé au-dessus de l'école,
- un projet de création d'une aire multisports au stade,
- rénovation du logement communal F2...

Afin d'aider la commune pour la réalisation de ces beaux projets, des aides financières ont été sollicitées auprès de l'Etat, du Conseil Régional, du Département et de Loire Forez agglomération.

La vente d'une partie de terrains communaux constructibles sera également envisagée.

Un grand projet communautaire est en cours depuis plusieurs années : le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) lequel donne lieu à une enquête publique qui se déroule du 3 janvier 2022 à 9 h au 10 février 2022 à 12 h. A cet effet, une permanence est mise en place le vendredi 21 janvier 2022 de 13h à 16h en Mairie de Chalain-le-Comtal.

Après avoir dû se replier dans la salle des fêtes en raison de la crise sanitaire, l'équipe municipale a enfin retrouvé, en septembre dernier, la salle du Conseil de la Mairie pour ses réunions mensuelles.

Pour éviter tout conflit d'intérêts et pour seconder Madame Joëlle Royon, actuelle secrétaire de Mairie, dans les tâches administratives et comptables, Madame Anne-Sophie Defabianis a démissionné de ses fonctions de conseillère municipale.

Du changement aussi au sein de l'équipe communale avec les arrivées de Laura Guinand et Yann Crumière pour le RPI de Chalain-le-Comtal / Grézieux-le-Fromental.

Théo Frecon est venu cet été remplacé Adrien Combe, durant son absence, pour poursuivre l'entretien des espaces verts de la commune.

Malgré une météo capricieuse empêchant les tenues du cinéma en plein air de cet été et de la brocante à l'automne, nous avons pu nous retrouver sous un beau soleil de juillet pour partager le verre de l'amitié offert par la Mairie lors de la fête du village.

Trois devoirs civiques vont avoir lieu cette année :

- le recensement de la population : du 20 janvier au 19 février 2022 sur notre commune ; nous comptons sur vous pour réserver le meilleur accueil à nos deux agents recenseurs Mme Nicole Frécon et M. Roger Crozier,
- les élections présidentielles les dimanches 10 et 24 avril 2022,
- les élections législatives les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Je profite de la parution de ce bulletin municipal pour remercier les associations qui ont su relancer les activités et manifestations sur la commune et ne peux qu'encourager les nouveaux et anciens habitants à les rejoindre.

Je remercie également les annonceurs sans qui ce document de communication ne pourrait être réalisé.

L'équipe municipale et l'ensemble du personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2022 et la réalisation de tous vos souhaits. N'oublions pas de rester vigilant dans le respect des gestes barrières afin de profiter pleinement de cette nouvelle année 2022.

Le Maire  
Alféo GUIOTTO

## L'ÉQUIPE MUNICIPALE

### Liste des élus au Conseil Municipal

Alféo GUIOTTO, Maire  
Marc MOLETTE, 1<sup>er</sup> adjoint  
Sandrine CHAPUIS, 2<sup>ème</sup> adjointe,  
Brigitte DESJOYAUX, 3<sup>ème</sup> adjointe,

Claudette ALLIBERT,  
Jacques BALEYDIER,  
Sandrine CHERBUT,  
Hubert COTTIN,  
Gilles DUMAS,  
Sébastien FRECON,  
Vincent GENEVRIER,  
Séverine MONTAGNE,  
Hubert VAILLANT,  
Nathalie VIEL BENIERE.



## Les Commissions Municipales

Monsieur GUIOTTO Alféo, Maire, est président de droit de toutes les commissions.

### ► COMMISSION DES FINANCES/ GESTION FINANCIERE DU RPI :

Adjoint délégué : MOLETTE Marc  
BALEYDIER Jacques - CHERBUT Sandrine

### ► COMMISSION SCOLAIRE/ PERISCOLAIRE/GESTION DU RPI :

Responsable : GUIOTTO Alféo  
MONTAGNE Séverine - ALLIBERT Claudette  
VIEL BENIERE Nathalie - CHERBUT Sandrine

### ► COMMISSION PERSONNEL COMMUNAL :

Responsable : GUIOTTO Alféo  
ALLIBERT Claudette - VAILLANT Hubert

### ► COMMISSION COMMUNICATION/ INFORMATIONS :

Adjointe déléguée : CHAPUIS Sandrine  
VIEL BENIERE Nathalie - GENEVRIER Vincent  
BALEYDIER Jacques

### ► COMMISSION FETES/FLEURISSEMENT/ GESTION SALLE DES FETES :

Adjointe déléguée : CHAPUIS Sandrine  
ALLIBERT Claudette - GENEVRIER Vincent  
VAILLANT Hubert

### ► COMMISSION TOURISME/SPORT/CULTURE/ JEUNESSE/VIE ASSOCIATIVE :

Adjointe déléguée : CHAPUIS Sandrine  
DEFABIANIS-MILLET Anne-Sophie - DUMAS Gilles  
MONTAGNE Séverine - CHERBUT Sandrine

### ► COMMISSION URBANISME ET ENVIRONNEMENT :

DUMAS Gilles - DESJOYAUX Brigitte - COTTIN Hubert  
FRECON Sébastien - CHAPUIS Sandrine

### ► COMMISSION VOIRIE ET RESEAUX :

DUMAS Gilles - DESJOYAUX Brigitte  
COTTIN Hubert - FRECON Sébastien

### ► COMMISSION BATIMENTS COMMUNAUX :

DUMAS Gilles - DESJOYAUX Brigitte  
FRECON Sébastien - COTTIN Hubert - MOLETTE Marc  
**Délégué cimetièrre :** GUIOTTO Alféo

### ► COMMISSION RISQUES MAJEURS ET SECURITE :

MOLETTE Marc - CHAPUIS Sandrine - DESJOYAUX Brigitte

### ► COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES :

FRECON Sébastien

A ce membre, s'ajoutent le délégué de l'administration désigné par le Préfet et le délégué désigné par le président du Tribunal Judiciaire.

### ► CONFERENCE INTERCOMMUNALE RPI :

MOLETTE Marc - CHERBUT Sandrine  
VIEL BENIERE Nathalie - BALEYDIER Jacques



Elue en qualité de conseillère municipale en mai 2020, Anne-Sophie DEFABIANIS-MILLET a démissionné de ses fonctions le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

C'est par l'intermédiaire de sa société «AssisTemps», que Madame DEFABIANIS-MILLET propose aujourd'hui ses compétences d'assistante administrative et comptable à la commune, quelques heures par semaine, pour seconder Joëlle ROYON (actuelle secrétaire de Mairie).

En effet, il n'est pas possible de cumuler des prestations de travail avec un mandat de conseiller.

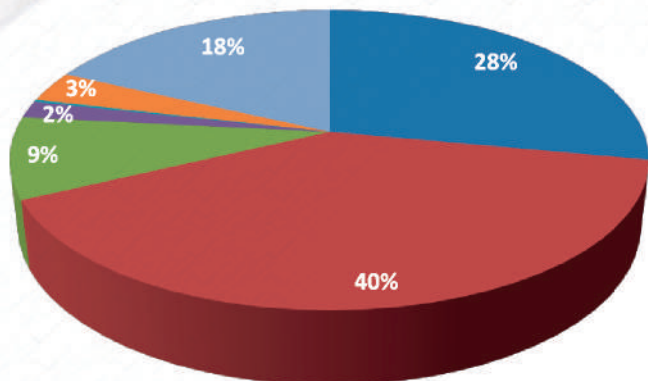
Aujourd'hui, la charge administrative de notre collectivité est de plus en plus importante et nécessite un renfort humain.

Le conseil remercie chaleureusement Anne-Sophie pour son investissement durant ces quelques mois au sein de l'équipe municipale.

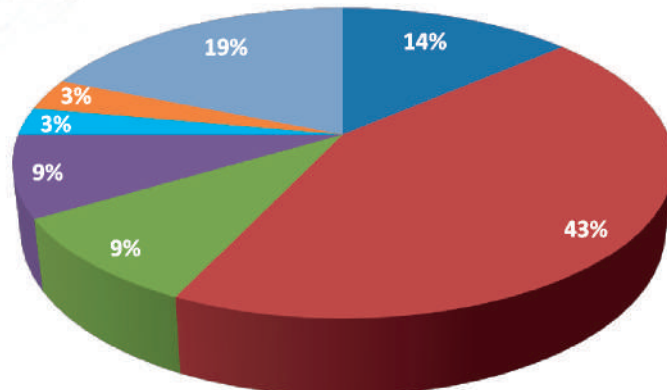
## LE BUDGET COMMUNAL 2021

### RÉPARTITION DU FONCTIONNEMENT

#### DÉPENSES



#### RECETTES



	Charges à caractère général (entretien voirie et bâtiments communaux, fournitures, eau, électricité, combustibles...)	134 000
	Frais de personnel	191 250
	Autres charges de gestion courante (participations obligatoires, subventions communales...)	41 910
	Charges financières (intérêts des emprunts)	8 820
	Dépenses imprévues	1 124
	Dotation amortissements	15 849
	Virement à la section d'investissement	86 200
	<b>TOTAL</b>	<b>479 153</b>

	Produits des services (périscolaire, concessions cimetière...)	65 485
	Impôts et taxes	207 800
	Dotations et participations (dotation forfaitaire, dotation solidarité rurale, compensations de l'Etat...)	45 286
	Autres produits de gestion courante (locations et produits divers)	40 800
	Atténuation de charges (rembours, rémunération personnel, dotation aux amortissements)	13 800
	Neutralisation amortissements	15 849
	Excédent antérieur	90 133
	<b>TOTAL</b>	<b>479 153</b>

Les montants sont exprimés en euros.



**Anne-Sophie DEFABIANIS**  
Assistante de gestion indépendante  
A domicile - télétravail

34 rue de la Gaizie  
42600 Chalain le Comtal

06 18 45 81 00  
assistemps@orange.fr

**ASsisTemps**  
Secrétariat - Comptabilité - Commercial -



**PierrotPlomberie**

Plomberie sanitaire – Chauffage – Pompe à  
Chaleur - Climatisation

Guinand Pierre-Yves  
60 impasse Beauplan  
42600 Chalain le comtal

[pierrotguinand@hotmail.com](mailto:pierrotguinand@hotmail.com)  
06-77-37-55-24

## LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- Comité des fêtes :	310 €
- Sou des écoles :	600 €
- OCCE Ecole RPI :	200 €
- Association des donneurs de sang :	50 €
- La Boule Joyeuse chalainoise :	200 €
- Club de football :	310 €
- Tennis club chalainois :	310 €
- La prévention routière :	50 €
- Club de l'Amitié :	200 €
- Anima mundi :	100 €
- Notre-Dame des Anges :	200 €
<b>Total</b>	<b>2 530 €</b>

## TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

Pour l'année 2021, le Conseil Municipal a fixé les taux comme suit :

Taxes directes locales	Taux votés
Taxe foncière propriétés bâties (TFPB)	24.70% (*)
Taxe foncière propriétés non bâties (TFPNB)	24.91 %

(\*) Compte tenu de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) a été transférée aux communes sur la base du taux appliqué en 2020. Aussi, le taux de référence 2021 de la TFPB correspond au taux de la commune majoré du taux départemental, soit un taux global de 24,70 %. Dès lors, le département ne perçoit plus de TFPB.

Cela ne change rien pour les contribuables. Auparavant, ce qui était à payer figurait dans deux colonnes, commune et département. Depuis 2021, les deux montants sont rassemblés dans une seule colonne "part communale".

Nos taux d'imposition restent bien inférieurs aux moyennes départementale, régionale et nationale.

	Taux moyens 2020			
	Communal	Départemental	Régional	National
Taxe foncière propriétés bâties (*)	8.22 %	14.23 %	14.34%	15.44 %
Taxe foncière propriétés non bâties	23.72 %	37.53 %	48.96 %	43.64 %

(\*) sans majoration du taux départemental

### GAEC COTTIN BEAUPLAN FERME DE BEAUPLAN



546 route de Fontannes • 42600 CHALAIN-LE-COMTAL

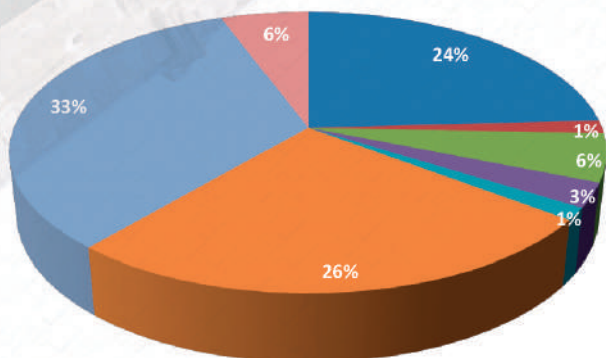
**Elevage charolais**  
**Vente directe à la ferme**  
**Boucherie Charcuterie**

Magasin ouvert tous les vendredis et samedis  
de 8h à 12h30 et de 14h30 à 19h

**Contactez nous**  
**au 06 08 99 46 88 • 04 77 76 12 58**  
**jfcottin@orange.fr**

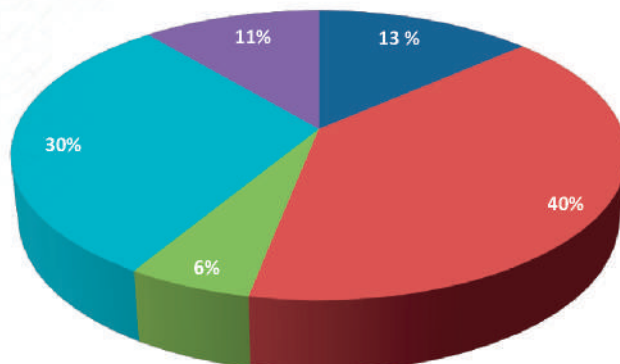
## RÉPARTITION DE L'INVESTISSEMENT

### DÉPENSES



Travaux bâtiments.....	68 774
Subventions d'équipement versées.....	4 200
Voirie.....	15 749
Acquisition de matériel et mobilier.....	8 000
Acquisition terrain et frais d'actes.....	4 000
Remboursement capital des emprunts.....	73 500
Solde d'exécution reporté.....	94 707
Neutralisation amortissements.....	15 849
<b>TOTAL.....</b>	<b>284 779</b>

### RECETTES



Subventions d'investissement.....	38 523
FCTVA, dotations et réserves.....	112 587
Amortissements.....	15 849
Virement de la section de Fonctionnement.....	86 200
Emprunt.....	31 620
<b>TOTAL.....</b>	<b>284 779</b>

Les montants sont exprimés en euros.



## EIFFAGE

### ROUTE

Rue François Coli - B.P. 96  
42162 ANDREZIEUX-BOUTHEON Cedex 2  
Tél. : 04.77.55.55.00  
Fax. : 04.77.55.72.49

**TRAVAUX DE VOIRIE - V. R. D.  
SOLS INDUSTRIELS ET SOLS SPORTIFS  
ASSAINISSEMENTS**



## FIOUL DUTRIEUX

### Nettoyage cuve

**BP 241 • 42170 SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT**  
**Tél. 04 77 36 49 06 • Fax 04 77 55 08 98**  
[dutrieux.st-just@wanadoo.fr](mailto:dutrieux.st-just@wanadoo.fr)

## MARBRERIE *Laveille-Quet*

**MONTBRISON**



*Réalisation de tous travaux funéraires.  
Grand choix de fleurs artificielles*

24 Chemin de Chézieux - Zone Artisanale de Chézieux  
42600 MONTBRISON - 04-77-58-28-48  
Nouveau site internet : [www.marbrerie-laveillequet.fr](http://www.marbrerie-laveillequet.fr)

**Plusieurs milliers de plantes à découvrir dans nos serres !**

Du 1<sup>er</sup> Mai au 15 Juin  
Portes Ouvertes tous les jours  
Dimanches et jours fériés compris

**Ets HORTICOLES VERNET**  
**PRODUCTEUR**

*GÉRANIUMS  
PLANTES À MASSIFS  
SUSPENSIONS ...*

Rue des vignes  
42600 MONTBRISON  
Tél. : 04 77 58 24 76

## LES INVESTISSEMENTS 2021

### ➔ Matériel

- Acquisition de matériel informatique pour la mairie : 1 082,96 € TTC
- Echange d'extincteurs dans les bâtiments communaux : 840,00 € TTC

### ➔ Cessions de terrain :

- Rédaction des actes administratifs pour cessions de terrain : 970,00 € TTC
- Acquisition d'une partie de l'emplacement réservé allée de la Gaizie : 1 102 € TTC

### ➔ Bâtiments communaux

- Remise en état plomberie toilettes publiques : 423,10 € TTC
- Pose d'un film occultant sur les portes de la mairie : 471,16 € TTC
- Remplacement de la porte de la cantine : 4 004,40 € TTC
- Mise en accessibilité des sanitaires de la salle des fêtes : 849,48 € TTC *subventionnée par la Région et le Département*
- Mise en accessibilité des sanitaires de l'école : 13 691,80 € TTC *subventionnée par la Région et le Département*
- Remplacement des robinets thermostatiques de l'école : 903,75 € TTC
- Rénovation du logement communal 207 route du Forez : 17 179,35 € TTC *subventionnée par Loire Forez agglomération au titre du PLH et la DDT avec un financement Palulos*
- Mise en valeur de l'éclairage de l'église : 3 140,76 € TTC *financée par de généreux donateurs*

### ➔ Voirie et réseaux

- Busage du fossé allée du chemin de fer : 1 017,60 € TTC
- Réfection d'une berge sur le Gand : 1 536,00 € TTC

### ➔ Travaux de voirie financés avec l'enveloppe communautaire :

- Réfection de la rue des Charbonnières sur une longueur de 300 m
- Réfection du chemin de Matrat
- Marquage du stationnement place de la Mairie
- Abaissement de bordures pour création d'un passage piétons route du Forez
- Signalisation horizontale et verticale du Bourg et route de Fontannes
- Signalisation horizontale pour arrêts de bus rue du Stade et Fontannes

### ➔ Installation d'abris voyageurs :

- En vue d'améliorer le service rendu aux usagers des transports publics routiers non urbains et scolaires, la Région a fourni et posé 2 abris voyageurs dans le Bourg.

La confection des dalles a été à la charge de la commune : 1 435,20 € TTC

Loire  
LE DÉPARTEMENT



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

Loire  
FOREZ  
Agglo



# Vie communale

## LOCATION SALLE DES FÊTES

↳ Habitants de la commune (week-end et jours fériés)	350 € (nettoyage inclus)
↳ Personnes extérieures (week-end et jours fériés)	590 € (nettoyage inclus)
↳ Location de vaisselle	30 €
↳ Location du vidéoprojecteur	50 €
↳ Location de la scène	200 €
↳ Associations locales	gratuit
↳ Frais de nettoyage pour les associations	140 €
↳ Caution réclamée à la réservation de la salle	1 500 €
↳ Caution réclamée à la location de la scène	1 500 €

## LOCATION SALLE D'ANIMATION

↳ Utilisation pour une journée	50 €
--------------------------------	------

## LOCATION MATÉRIEL COMMUNAL

↳ L'ensemble 1 table et 2 bancs	2 €
---------------------------------	-----

## CONCESSIONS CIMETIÈRE

↳ Concession de terrain :	
Cinquantenaire, le m <sup>2</sup>	155 €
Trentenaire, le m <sup>2</sup>	130 €
↳ Colombarium	
Concession trentenaire	550 €/case de 2 urnes
Renouvellement de case pour 30 ans	250 €
↳ Jardin du souvenir	Accès gratuit après autorisation de la mairie

## TARIFS SCOLAIRES 2021-2022

↳ Cantine	3,60 € le ticket
↳ Garderie périscolaire	22 € la carte d'abonnement de vingt ½ heures

## TARIF LOCATION CHAPITEAU (par le comité des fêtes)

### PÉRISCOLAIRE : Contact téléphonique Cantine et Garderie 07 88 13 21 15

#### Permanence vente des tickets de cantine :

> Les parents peuvent faire passer leur commande tous les jours d'école, sous enveloppe accompagnée du règlement (merci de noter les nom et prénom de l'enfant sur l'enveloppe), soit dans le cahier compagnon (rouge), soit directement à Madame Fabienne REYMOND. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de «régie cantine».

Il n'y a pas de vente pendant les vacances scolaires. Fin de la vente le dernier vendredi de juin.

#### Permanence vente de cartes d'abonnement pour la garderie :

> Les cartes sont en vente sur place pendant les heures de garderie de 16h15 à 18h00, et conservées par le personnel. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de «régie garderie».

Pas de permanences pendant les vacances scolaires.



## Recensement de la population 2022

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Cette année, le recensement se déroule sur notre commune ! Il a lieu du 20 janvier au 19 février 2022. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est utile, simple et sûr... et vous pouvez y répondre par internet ! Voici toutes les informations pour mieux comprendre et bien se faire recenser.

### C'est utile

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes : cette participation est proportionnelle au nombre d'habitants. De plus le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin ou le nombre de pharmacies dépendent du nombre d'habitants.

La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, ...), de programmes de rénovations des quartiers, de moyens de transports à développer, ...

### C'est simple

Cette année, **Roger Crozier et Nicole Frécon**, agents recenseurs recrutés par la Mairie, vous remettront vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, ils vous remettront des questionnaires papier qu'ils viendront récupérer à un moment convenu avec vous.

**Merci de leur réserver un bon accueil dans le respect des gestes barrières afin de mieux les protéger ainsi que tous les concitoyens.**

### C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenus au secret professionnel.

### **Le recensement sur internet : c'est encore plus simple**

Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2020.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous rendre sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

**Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.**



**30 ANS D'EXPERIENCE**

## S'ELEC

AU «courant de vos besoins»

- Electricité générale
- Industrielle / Tertiaire
- Particuliers neuf et rénovation
- Chauffage / Ventilation
- Remise en conformité

MOREL SERGE 137 ROUTE DE FONTANNES 42600 CHALAIN LE COMTAL  
**06 37 34 71 34 • s-elec@orange.fr**

## Mademoiselle Madame

**Vos robes de mariées sur mesures**

Créatrice de robes de mariées à Lyon  
<https://www.mademoiselle-madame.com/>

**Mélodie Cornu**  
28 Rue Vaubecour, 69002 Lyon  
**06 09 27 58 25**

# Vie communale

## COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE

### ÉLECTIONS 2022

Les prochaines élections auront lieu :

- Les dimanches 10 et 24 avril avec les élections présidentielles.
- Les dimanches 12 et 19 juin avec les élections législatives.



### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, première inscription...), vous devez prendre l'initiative de la demande.

#### Qui peut s'inscrire ?

Il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1<sup>er</sup> tour de scrutin,
- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes),
- jouir de ses droits civils et politiques.

#### Comment s'inscrire ?

Quel que soit le mode d'inscription, il faut impérativement fournir les pièces justificatives suivantes :

- un formulaire d'inscription (cerfa n° 12669\*02),
- une photocopie d'un titre d'identité et de natio-

nalité en cours de validité ou dont la validité a expiré depuis moins de 5 ans,

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe).

L'inscription peut être effectuée :

- en ligne, via [service-public.fr](http://service-public.fr),
- sur place, au secrétariat de Mairie,
- par courrier, en envoyant le formulaire d'inscription et les pièces justificatives à la Mairie.

#### Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite :

- **Election présidentielle :**  
**date limite d'inscription sur les listes électorales**  
**Vendredi 4 mars 2022,**
- **Elections législatives :**  
**date limite d'inscription sur les listes électorales**  
**Vendredi 6 mai 2022.**

### BIENTÔT 16 ANS ! Pensez au recensement.

#### Qui ?

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, âgés de 16 ans.

#### Où ?

A la mairie de votre domicile dans les 3 mois qui suivent votre 16<sup>ème</sup> anniversaire sur présentation du livret de famille et d'une pièce d'identité.

#### Pourquoi ?

Afin de vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. Une attestation de recensement vous sera délivrée. Ce document devra être conservé précieusement, il sera nécessaire pour se présenter à un examen ou concours et à l'inscription au permis de conduire.



## DÉPLOIEMENT de la Carte Nationale d'Identité Electronique

La carte nationale d'identité (CNI), dont la détention n'est pas obligatoire en France, est un document qui permet à chaque citoyen de justifier de son identité tant dans ses relations avec l'administration que dans sa vie quotidienne. Elle est également un document de voyage permettant de circuler au sein de l'Union européenne. Sa délivrance est une compétence régaliennne de l'Etat.

Le format ancien de la carte nationale d'identité datait de 1995. La France a décidé de moderniser le format, le visuel et l'usage de la CNI tout en répondant aux nouvelles exigences de sécurités portées par l'Europe dans un règlement publié en juin 2019.

La nouvelle CNI a été conçue pour répondre aux usages du quotidien (nouveau format de type carte bancaire, matériau robuste en polycarbonate, éléments en relief pour l'inclusivité des personnes malvoyantes...).

La nouvelle CNI comporte des sécurités innovantes comme un dispositif holographique de nouvelle génération, changeant de couleur pour protéger la photographie sur la carte et des sécurités à l'état de l'art avec un fond sécurisé et une puce hautement sécurisée.

La nouvelle CNI a un visuel modernisé reprenant en particulier les symboles de la République, le drapeau français, la Marianne et le texte de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Depuis le 2 août 2021, tout usager souhaitant faire renouveler sa CNI arrivée à expiration, bénéficie de la nouvelle carte. Cette nouvelle CNI sera valable 10 ans (et non 15 pour les adultes, comme précédemment). Les anciennes cartes d'identité en cours de validité après le 2 août resteront valables jusqu'à expiration. En revanche, à compter d'août 2031, les anciens modèles ne permettront pas de voyager dans les autres pays européens.



## CIMETIÈRE COMMUNAL

Les personnes possédant des concessions funéraires de 15, 30 ou 50 ans dans le cimetière et dont le délai arrive à expiration, sont priées de se présenter à la mairie afin de procéder à leur renouvellement.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les concessions de 15 ans ont été supprimées. Pour le renouvellement de vos concessions, vous avez donc le choix entre 30 ou 50 ans.

Nous vous rappelons que le nettoyage et l'entretien des concessions sont de la compétence exclusive des familles. La commune se charge des espaces communs (allées).

## INFOS DIVERSES

### ➔ Rappel des règles d'urbanisme

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation. Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

### ➔ Urbanisme : Un nouveau service dématérialisé pour les actes d'urbanisme disponible

Dans le cadre du programme «Démat'ADS» de l'Etat, qui vise à simplifier et moderniser le service rendu à l'utilisateur, un portail internet unique développé par Loire Forez agglomération permettra le dépôt en ligne et l'instruction dématérialisée de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, plus besoin de vous déplacer en mairie, vos demandes pourront être transmises à la mairie sous format numérique.

Ce service dématérialisé, ouvert aux particuliers comme aux professionnels de l'urbanisme, concernera l'ensemble des autorisations d'urbanisme : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire et de démolir, permis d'aménager et déclaration d'intention d'aliéner.

Le portail internet permettra à l'utilisateur, une fois son espace personnel créé, de déposer son dossier (formulaire étape par étape, pièces justificatives), de suivre son instruction en temps réel, et de consulter l'ensemble de ses demandes archivées.

Ce guichet numérique, accessible à tous 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, vous permettra de gagner du temps lors du dépôt de dossier.

Pour les personnes n'ayant pas d'accès à Internet, le dépôt des demandes sous format papier sera toujours possible en mairie.

Voici le lien de connexion au Guichet Unique afin de vous permettre l'accès au portail pour les demandes d'autorisation d'urbanisme, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

<https://loireforez.geosphere.fr/guichet-unique>

### ➔ Interdiction de brûler des déchets verts

Pour rappel, il est interdit de brûler à l'air libre ou à l'aide d'un incinérateur de jardin les déchets verts. Cette infraction est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€. Ces déchets peuvent être utilisés en paillage, en compost individuel/collectif ou être déposés à la déchetterie de Savigneux.

### ➔ Trouble de voisinage

Attention au trouble de voisinage la nuit comme la journée. Pour rappel, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse etc...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
  - les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
  - les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.
- Ces nuisances sont punies d'une amende de 68€.

### ➔ Une sortie à cheval ? Attention au crottin ! Pas sur la voirie !

Vous avez l'habitude de monter votre cheval dans notre belle campagne ? Fort bien ! Mais attention lorsqu'il s'agit d'emprunter la voie publique...

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter sur le lieu public tout objet quelconque (déchets, résidus, gravas, vidanges, papiers, emballages, **déjections canines, équine ou autres...**) susceptible de compromettre sa salubrité ou sa sûreté.

En conclusion, toute personne responsable d'avoir souillé la voie publique doit la nettoyer dans les plus brefs délais. Il en va de la sécurité et du respect de tous les usagers.

Il est cependant aisément compréhensible que dans la pratique, il n'est pas commode de ramasser le crottin de son cheval pendant la balade. Nous ne pouvons que vous conseiller soit de ne pas emprunter la voie publique, soit de venir ramasser les déjections après la promenade, soit de prévoir un système pour que le crottin n'atterrisse pas sur la route.



JUSQU'À  
**-45%** Véhicules neufs

**XAVIER BEAL**  
**04 77 76 48 78 - cargom.fr**  
OCCASIONS RÉCENTES TOUTES MARQUES



coopel  
génétique et reproduction

**Une équipe dynamique  
à votre service !...**

## LES COMMÉMORATIONS 2021

Cette année, la commémoration du 11 novembre s'est déroulée sur notre commune, en présence des élus de Boisset-les-Montrond et de Chalain-le-Comtal. Il s'agit de la première commémoration depuis l'arrivée du COVID permettant d'accueillir du public.

Rappelons également les cérémonies du 19 mars et du 8 mai.



  
**geolis**  
Géomètres Experts

**Le partenaire de votre projet immobilier**  
Topographie - Division - Bornage - Urbanisme - Aménagement - Bureau d'études

7 avenue de la Coise - 42330 ST GALMIER Tél. : 04 77 54 00 50  
contact@geolis.fr [www.geolis.fr](http://www.geolis.fr)

**GARAGE REY**  
MÉCANIQUE, CARROSSERIE TOUTES MARQUES  
AUTOMOBILE, AGRICOLE, MOTOCULTURE  
DÉPANNAGE, ASSISTANCE 24H/24 7J/7  
VENTE DE VÉHICULES

Avenue Félicité 42600 Magneux Haute-rive  
Tel 24h/24 : 04.77.76.12.86 Fax : 09.72.43.87.20

# Vie communale

## LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Après une année 2020 pauvre en animations, les activités reprennent doucement pour nos aînés.

Comme d'habitude, le «Colis de l'Âge d'Or», constitué de chocolats et d'un panier garni pour les couples, a été distribué par les membres du comité aux chalainois de 70 ans et plus.

Il avait été prévu mi-décembre un goûter accompagné d'une animation. Malheureusement compte tenu de la dégradation de la situation sanitaire et dans une volonté de protéger nos aînés, nous avons décidé de le reporter à une date ultérieure.

Afin de faciliter la gestion administrative et budgétaire de la commune, le CCAS (actuellement entité «indépendante») est dissout afin de devenir un comité municipal. Ces changements administratifs ne changent en rien les actions futures du CCAS.

Le Conseil Municipal a approuvé la dissolution du CCAS au 1<sup>er</sup> janvier 2022 afin d'éviter d'initialiser inutilement un budget.

En remplacement, un comité d'action sociale a été créé afin d'organiser les différentes actions sociales que la commune pourrait mettre en place pour les années à venir.



## FÊTE DES VOISINS



A l'occasion de la fête des voisins le vendredi 24 septembre, le hameau de Fontannes Sud a organisé un moment convivial, sur le principe de l'auberge espagnole, afin de réunir les générations.

Près de 50 personnes étaient contentes de se retrouver chez Nathalie et Grégory VIEL. Ce fût l'occasion de rencontrer les derniers arrivants sur

Fontannes, de passer une agréable soirée autour d'un apéritif dinatoire, pour terminer sur quelques rythmes de danse.

La Mairie souligne cette belle initiative et encourage le reste de la commune à organiser ce type d'évènement avec votre voisinage.

## LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Malgré deux ans au ralenti nous sommes toujours là pour vous accueillir les lundis de 15h30 à 17h et les samedis de 14h à 15h.

Toutes les personnes habitants sur le territoire bénéficient gratuitement d'une carte individuelle valable une année. Elle vous permet d'accéder à toutes les bibliothèques et ludothèques du réseau. Le nombre de prêts est de quinze documents pour une durée de trois semaines.

Vous pouvez également, avec cette même carte, bénéficier du ludobus qui vient sur la place de la mairie toutes les trois semaines.

Il est possible aussi de faire des réservations de documents par internet. Elles seront acheminées par la navette bimensuelle.

Les bénévoles sont à votre écoute, venez pousser la porte.

## LE LUDOBUS DANS LA COMMUNE



Le Ludobus est toujours de passage dans notre commune pour l'année 2022 !

Ce sont les mercredis de 9H30 à 11H00, sur la place de la Mairie, que le Ludobus de Loire Forez agglomération fait son passage mensuel.

Vous pourrez y faire le choix de jeux gratuits les :

- 9 février 2022,
- 16 mars 2022,
- 6 avril 2022,
- 11 mai 2022,
- 1<sup>er</sup> et 22 juin 2022.

Le ludobus fait partie du réseau COPENIC, qui rassemble 3 médiathèques, 56 bibliothèques et 3 ludothèques sur le territoire de Loire Forez agglomération. Autant de lieux accessibles à tous pour échanger, se divertir, apprendre et jouer !

## CHAPE LIQUIDE CARRELAGE

**DREVET GRÉGORY**  
**CHALAIN LE COMTAL**

Port 0615925386 Tel 0477581628



**Isabelle RIVOLIER**  
Art-thérapeute analyste

*"S'exprimer pour se libérer, créer pour se révéler"*

Thérapie individuelle, conjugale, familiale  
Médiations artistiques tous publics  
Intervention en Institutions, Ecoles, Entreprises

[www.atelierplaineitude.wixsite.com/home](http://www.atelierplaineitude.wixsite.com/home)



07 66 10 50 86

28 Rue du Stade  
42600 Chalaîn le Comtal  
[atelier.plaine.itude@gmail.com](mailto:atelier.plaine.itude@gmail.com)

Site: 842 300 706



ENTREPRISE  
**BLEIN** LIJONEL 04 77 54 13 16

**PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SANITAIRE  
DEPANNAGE - ZINGUERIE - S.A.V.  
SALLE DE BAINS COMPLÈTE**

**POËLE A BOIS - POËLE A GRANULES - POMPE A CHALEUR**



## Plan Local d'Urbanisme intercommunal

### Projet de plan local d'urbanisme intercommunal : ouverture de l'enquête publique

Le projet de plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) co-construit par Loire Forez agglomération et 45 communes du territoire, a été validé en conseil communautaire le 26 janvier 2021. Le dossier a ensuite fait l'objet d'une consultation des personnes publiques associées et des communes concernées. Celles-ci ont émis un avis sur le projet et fait part de leurs dernières remarques. Une nouvelle délibération du Conseil communautaire a eu lieu le 23 novembre venant ainsi clôturer cette phase. La consultation du public va pouvoir débuter avec l'ouverture de l'enquête publique qui se déroulera du **3 janvier 2022 à 9h au 10 février à 12h**. Vous pourrez ainsi prendre connaissance du dossier et vous exprimer sur le projet de PLUi.

Le dossier sera ensuite finalisé au regard de l'ensemble des contributions des personnes publiques associées, des communes et des conclusions de la commission d'enquête publique. Après l'analyse croisée de ces éléments le PLUi pourra être approuvé en conseil communautaire.

#### Où consulter les documents du PLUi ?

Les pièces du PLUi seront consultables :

- en version numérique sur le site registre numérique, via le lien <https://www.registre-numerique.fr/plui-loire-forez> et dans les 45 mairies concernées ;
- en version papier complète au siège de Loire Forez agglomération et dans les mairies de : Bard, Boisset-lès-Montrond, Chalmazel-Jeansagnière, Champdieu, Lézigneux, Saint-Just Saint-Rambert et Sury-le-Comtal ;
- en version papier partielle dans les 38 autres communes : extraits des documents spécifiques à la commune au format papier (plans de zonage de la commune, règlement écrit, orientations d'aménagement et de programmation, le projet d'aménagement et de développement durables).

#### Comment s'exprimer ?

- Sur le registre numérique disponible via le lien suivant : <https://www.registre-numerique.fr/plui-loire-forez>

- Sur les registres papiers prévus à cet effet, disponibles dans les 46 lieux d'enquête (mairies des 45 communes concernées et au siège de Loire Forez agglomération)
- Par courrier adressé à l'attention de madame la Présidente de la commission d'enquête publique, en indiquant dans l'objet «enquête publique pour le PLUi», au siège de Loire Forez agglomération : Madame Joyce CHETOT, 17 boulevard de la préfecture - BP 30211 - 42605 MONTBRISON Cedex.
- Par mail à l'adresse [plui-loire-forez@mail.registre-numerique.fr](mailto:plui-loire-forez@mail.registre-numerique.fr) à l'attention de la commission d'enquête publique en précisant en objet : «enquête publique relative au dossier de plan local d'urbanisme intercommunal» ;
- Lors d'une des 53 permanences des commissaires enquêteurs prévues sur l'ensemble des 45 communes concernées par le PLUi.

Compte-tenu de la situation sanitaire liée à la Covid-19, l'accueil du public par les commissaires enquêteurs se fera uniquement sur rendez-vous, pris au plus tard 48 heures à l'avance. Ces rendez-vous, d'une **durée maximale de 20 minutes**, doivent être pris :

- en ligne, via le lien : <https://www.registre-numerique.fr/plui-loire-forez>
- ou, à partir du 3 janvier, par téléphone du lundi au vendredi, de 9h à 12h au : 04-26-24-70-01

**Pour notre commune, cette permanence aura lieu le vendredi 21 janvier 2022 de 13h à 16h à la Mairie.**

Pour plus d'informations sur les modalités relatives à cette enquête publique, vous pouvez consulter le site internet dédié au PLUi ([www.pluiloireforez.fr](http://www.pluiloireforez.fr)) ou vous adresser à votre mairie ou à Loire Forez agglomération à l'adresse suivante : [planification@loireforez.fr](mailto:planification@loireforez.fr)



PISCINES • ÉQUIPEMENTS • RÉNOVATIONS • ACCESSOIRES



**PISCINE 42**  
rue de l'industrie - 42600 SAVIGNEUX  
Tél. 04 26 54 33 95 - [www.desjoyaux.fr](http://www.desjoyaux.fr)



## LE VILLAGE S'AGRANDIT

Bienvenue aux nouveaux arrivants : lotissement "La Clé des Champs" Rue de La Source, ensemble immobilier Rue de La Croix des Mathauds et lotissement "Le Clos Fontannes" Allée du Chemin de Fer à Fontannes.



## FÊTE DU VILLAGE

Apéritif offert par la municipalité à l'occasion de la fête du village organisée par le comité des fêtes le 11 juillet.



# Jean TRANCHAND



Jean TRANCHAND dit «JEANNOT», figure importante de notre village est né à Saint-Etienne le 12 décembre 1937, et passe son enfance à Montrond les Bains.

Jeune, il apprend le métier de boulanger.

Jeannot est arrivé au village à l'âge de 18 ans, encore mineur à l'époque (majorité à 21 ans), pour reprendre le fonds de commerce de boulangerie, qu'il tiendra durant 42 ans, avec son épouse.

Il se marie à Chalain le 28 juillet 1958 avec Gaby, alors institutrice à Magneux-Haute-Rive.

Ils ont eu quatre enfants : Guy, Gérard, Patrice et Christine, puis 10 petits-enfants, et 9 arrière petits-enfants.





Ses journées sont bien remplies entre ses tournées d'épicerie dans les hameaux et villages voisins et son travail au fournil de boulanger, puis plus tard de pâtissier.

D'ailleurs la renommée de ses brioches, pâtés et gâteaux va bien au-delà du village !

Chacun se souvient des tournées de Jeannot avec son tube Citroën.

On revoit le bar du village, face à l'église, lieu de rencontre incontournables de tous les villageois et siège des équipes de foot, sans oublier la cabine téléphonique publique du village, installée à l'intérieur du commerce.

Gaby, son épouse, gère le bureau de poste (vente de timbres, lettres, mandats, recommandés, ...) et le magasin.

Il descend deux fois par semaine à 4h du matin au quartier Chavanelle de Saint-Etienne, s'approvisionner en fruits et légumes.

Parallèlement, il s'implique fortement dans la vie du village : 37 ans au sein du Conseil Municipal dont 7 comme adjoint, Président des parents d'élèves, et aussi dirigeant très assidu du club du foot.

Jeannot est devenu au fil des années une figure locale.

Une fois la retraite arrivée, il s'investit davantage à l'Amicale des Boules (dont il était Président d'honneur) pour la préparation des «fameux» casse-croustes et aussi son implication dans l'Association du Bal des Amis.

Une vie bien remplie donc, avec un rôle social important pour sa commune, qu'il a tant aimée.

Jeannot s'est éteint le 3 mars 2021, à l'âge de 83 ans.



*La commune souligne l'investissement de Jean pendant de nombreuses années dans tous les aspects de la vie de notre village, et transmet ses amitiés à toute sa famille.*

# Vie associative

## FOOTBALL CLUB BOISSET CHALAIN

Après une saison 2020/2021 écourtée pour cause de covid, la présente a commencé sous les meilleurs auspices.

Tout d'abord avec les SENIORS qui jouent les premiers rôles en division 2.

Les CRITERIUMS eux se maintiennent dans une bonne ambiance,

Et surtout le grand retour de nos équipes JEUNES dans toutes les catégories de 6 à 11 ans.

Cela crée une véritable dynamique dans tout le club.

Donc l'avenir est au beau fixe.

### Dates à retenir :

- 22/02/22 LOTO à Boisset
- 10/04/22 BROCANTE au stade de Boisset
- 10/06/22 CONCOURS PÉTANQUE semi nocturne au stade de Boisset

Vous pouvez contacter Sylvain Pouillon au **06 26 73 26 89**.



U9



U6

### CENTRE ÉQUESTRE & PONEY CLUB



Du lundi au samedi De 9h à 19h  
Le dimanche Sur réservation

**1<sup>er</sup> cours d'essai gratuit**

- Poney-club, centre équestre
- Cours enfants, ados et adultes
- Cours baby poney dès 3 ans
- Ambiance chaleureuse et conviviale
- Club house équipé et chauffé



- Moniteurs diplômés
- Initiation à la compétition
- Balades, jeux, randonnées...
- Stages, anniversaires
- Ecurie de propriétaires



Rue des rameaux  
42600 Chalain Le comtal  
**06 87 05 18 40**  
**06 10 78 00 26**  
[www.ecurie-bougault.fr](http://www.ecurie-bougault.fr)

Ne pas jeter sur la voie publique

## CLUB DE L'AMITIÉ

Après de longs mois de fermeture, notre Club a enfin pu réouvrir, bien entendu sous certaines conditions.

Si vous désirez passer un agréable moment de détente autour d'un café, des jeux de société (cartes, triominos, scrabble etc...) nous vous invitons à nous rejoindre le jeudi après-midi de 14h30 à 18h00 à la salle d'animation.

Nous fêtons également les anniversaires et organisons des sorties au restaurant toujours très appréciées.

Bien entendu, le Club est ouvert à tous et nous serons heureux de vous accueillir. Mais attention, la vaccination est obligatoire et une attestation vous sera demandée.

Nous avons tous une pensée pour nos amis qui nous ont quittés Raymonde en 2019 et Jeannot en 2021.

Contact : Michel Bourcier  
Tél : 04 77 76 16 07

## TENNIS CLUB CHALAINOIS

### LE TCC REPART

Après une année 2019/2020 compliquée à cause de la crise sanitaire, le Tennis Club Chalainois a de nouveau ouvert les portes de ses courts.

Les deux journées « portes ouvertes » en juillet dernier ont été concluantes. Les enfants ont répondu présents et leur motivation nous a encouragés à trouver un nouveau coach. Ce fut chose faite avec un étudiant licencié à Sury. Depuis septembre, une douzaine d'enfants peuvent bénéficier des enseignements d'Elias le samedi matin. Le jeudi soir, ce sont les adultes qui s'entraînent de 18h30 à 20h00.

Nos filles ont pu retrouver la compétition en octobre et novembre. En entente avec le club de Veauchette, elles ont participé avec panache aux championnats de la Loire par équipe.

A cause de toutes les contraintes imposées par le covid, notre association n'a pas pu organiser ses animations habituelles (St Patrick, soirée dansante) Mais nous espérons vous retrouver bientôt.

Aujourd'hui, le Tennis Club de Chalain compte environ 25 licenciés. De nouveaux adhérents peuvent venir nous rejoindre tout au long de l'année.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter M. Montagne au **06 64 65 75 53**.

*Le TCC vous souhaite beaucoup de bonheur.*



## LES CLASSARDS

A tous,

Après une année de crise sanitaire difficile, nous, les classards de Chalain, sommes de retour. La classe regroupe cette année les Chalainois des années 2002 à 2004.

Nous formons un groupe de 15 jeunes. Notre bureau est composé de deux co-présidents, Alexis COMMEAT et Aurélien DE MARINIS, et d'une secrétaire, Cléa MICHEL. Nos membres sont : Tom RIEU, Théo et Chloé FRECON, Dimitri et Amélie VIALLA, Valentin LADRET, Loïc et Alexis MARTINEZ, Elia MICHEL, Jhoan CHANUT, Matéo RUET, Mélanie FAURE.

Le comité des fêtes nous fait confiance et nous accorde la possibilité d'être sous son aile. Notre première action a été menée pour Halloween le dimanche 31 octobre, avec les enfants de l'école communale et du village. Nous avons comme projet de participer activement aux évènements du comité des fêtes tels que le marché de Noël, la brocante ou encore la fête du village.

Nous réfléchissons à d'éventuelles activités pour dynamiser le village.

Nous remercions le comité des fêtes et la Mairie pour leur soutien dans nos projets.

Voici un aperçu de notre groupe malgré quelques absents.

*Les Classards de Chalain-le-Comtal*



# Vie associative

## JAPPENARD

Le samedi 25 septembre pour la fête du cheval, l'association «Les cavaliers de Japperenard» a organisé une animation au Domaine des Grands Chênes.

Plusieurs cavaliers de la région nous ont fait une démonstration d'équitation western l'après-midi.

Le soir, tout le monde s'est retrouvé autour d'un bon jambon cuit au foin.

Le lendemain matin, des cavaliers de randonnée sont arrivés, installés pour un petit déjeuner et partis pour un bon circuit jusqu'à l'Ecopôle balisé par le Domaine des Grands Chênes. Une fois de retour aux écuries, tous se sont installés autour d'une excellente paëlla.



## LA BOULE JOYEUSE CHALAINOISE

Suite à la crise sanitaire que nous traversons, la Boule joyeuse Chalainoise, ne peut prévoir de manifestations autre que l'ouverture à ses adhérents le lundi après-midi (pétanque, boule lyonnaise, belote, coinche, jeux divers,).

Vous pouvez venir nous rejoindre seul(e) ou en famille.

Vous serez assuré d'un accueil amical.

Jeunes et anciens, venez, vous distraire avec nous !

*Le bureau de la Boule Joyeuse Chalainoise*



## BAL DES AMIS

L'association Bal Des Amis tire sa révérence.

Depuis 2 années sans activités les membres ont décidé de dissoudre l'association.

Après presque 30 années à organiser un repas dansant dont le bénéfice était reversé soit à La Ligue contre le Cancer soit à l'ADAPEI, il était difficile de continuer. La pandémie n'a pas encouragé l'équipe.

En 2021, l'association a été endeuillée par le décès de Jean Tranchand qui avec Gaby son épouse étaient des piliers de nos soirées.

Nous remercions toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour œuvrer dans une dynamique familiale. C'est la fin d'une belle histoire. L'association a sonné le clap de fin.

*Domaine des Grands Chênes*

PENSIONS EQUINES ~ LOCATIONS INFRASTRUCTURES ~ LOISIRS EQUESTRES



Lucie Gourbiere

06.43.11.66.43

Johan Boutin

06.47.98.28.55

## LE SOU DES ÉCOLES

Le Sou des Ecoles du RPI Chalain-le-Comtal / Grézieux-le-Fromental organise, tout au long de l'année, des manifestations pour permettre aux enfants et à leur famille de partager des moments conviviaux, mais aussi pour récolter des fonds dans le but d'apporter un soutien financier lors d'activités, de sorties, de voyages et d'achats de matériels, indispensables au plein épanouissement des enfants de notre école.

Bien au-delà de cet aspect financier, les actions réalisées par le Sou des Ecoles ont pour ambition le partage.

Notre travail est le fruit d'une étroite collaboration entre l'équipe enseignante, les deux municipalités et VOUS les parents !!

Des réunions, ouvertes à tous, sont organisées régulièrement. Vous trouverez les dates sur notre site et notre page Facebook au fur et à mesure qu'elles seront planifiées.

Nous sommes toujours à la recherche de membres actifs afin d'apporter une aide ponctuelle lors des différentes manifestations.

### Voici les événements à venir :

- Février 2022, vente de pizzas (sur commande)
- Mars 2022, carnaval des enfants
- Printemps 2022, vente de plantes (sur commande)
- Samedi 25 juin 2022, fête de l'école à Chalain-le-Comtal

### Si vous avez des questions, des remarques, contactez un membre du Bureau :

Emilie ROQUET, Co-Présidente,  
06.14.53.73.52

Patricia DELORME, Co-Présidente,  
06.85.28.14.56

Mail : [ape42600@gmail.com](mailto:ape42600@gmail.com)

Site : <http://ape42.e-monsite.com>

Facebook :

<https://www.facebook.com/ape42600/>



Malgré un contexte sanitaire strict, une météo très favorable et des bénévoles investis ont permis, le dimanche 12 Décembre, à quelques 350 marcheurs de venir découvrir les quatre parcours proposés sur la commune de Chalain-le-Comtal.



Hommes • Femmes • Enfants

*Sylvicoiff*

Coiffeuse à domicile  
sur Rendez-vous

TÉL. 06 74 95 09 08

42600 Chalain le Comtal

# Vie associative

## COMITÉ DES FÊTES

L'année 2021 a de nouveau été une année en demi-teinte pour le Comité des Fêtes.

L'objectif fixé était pourtant simple et prometteur : réussir à réunir, à faire vibrer notre village, et se retrouver ou se découvrir. Mais quand la situation sanitaire ne s'en mêle pas, c'est le temps qui nous fait de mauvaises blagues.

Le premier semestre a été compliqué. En effet, à la suite de décisions gouvernementales, nous avons dû annuler notre traditionnelle brocante du premier week-end d'avril. Quelle déception pour toute l'équipe et pour les chalainois !

Le mois de juillet a été galvanisant. Sous un soleil radieux, le concours de doublettes a permis enfin aux chalainois de profiter pleinement d'un moment de convivialité. Toutes les générations chalainoises ont pu se retrouver et claque sans modération. Les rires et claquements des soixante-dix doublettes ont résonné à travers tout le village : une grande première et quelle joie surtout !!

Fort de ce succès, le Comité des Fêtes s'est remis en action et début octobre, une nouvelle brocante avait été programmée. Malheureusement, quand la pandémie nous laisse un peu de répit c'est de forts vents qui nous ont contraints à annuler la manifestation.

Mais heureusement, le marché de Noël du 18 Décembre 2021 a tenu toutes ses promesses. Le Père Noël a pu venir faire un petit tour dans notre beau village, pour le bonheur des grands et des petits. La quarantaine d'exposants a permis de finaliser certains cadeaux de Noël, et les 350 visiteurs ont pu prendre une dose de bonne humeur !

Mais on y croit plus que jamais avec le marché de Noël programmé le 18 décembre. On croise les doigts et on espère que le Père Noël pourra venir faire un petit tour dans notre beau village, que la quarantaine d'exposants permettra de finaliser certains cadeaux de Noël et que les plateaux d'huitres permettront de prendre une dose de bonne humeur !

Pour faire vivre le Comité des Fêtes, une vingtaine de bénévoles ont répondu présents encore cette année. Le nouveau bureau a connu quelques mouvements : Stéphanie Olagnon prend le poste de secrétaire, Claudine Frecon celui de trésorière et Nathalie Rieu et Bénédicte Michel restent quant à elles les deux co-présidentes.

Soyez rassurés, il n'est jamais trop tard pour intégrer le Comité des Fêtes et si une «subite» envie de nous rejoindre vous prend, n'hésitez surtout pas à nous contacter au **06.82.03.90.21** (Nathalie)/**06.11.80.43.17** (Bénédicte).

Nous tenions, à travers ce petit mot, à dire un énorme merci à Roger Crozier pour sa patience, sa gentillesse et son dévouement pour le Comité. Même si Roger reste un membre actif de notre association, il a présenté sa démission en tant que trésorier.

Également un grand merci à notre Jeajea nationale (Jeannine Dechandon) qui nous a supportés pendant toutes ces années. Notre «doyenne» a pris la décision de stopper



le comité et de profiter pleinement de sa retraite bien remplie.

En attendant de tous se retrouver, prenez soin de vous et de vos proches. Nous vous souhaitons sincèrement une belle année 2022.

*La «bise» chalainoise chaleureuse et sympathique.*



## «LES AMIS DE NOTRE-DAME DES ANGES»

En 2021, les consignes sanitaires nous le permettant, le bureau a pu tenir son assemblée générale.

Notre projet 2022 est de terminer la restauration de la chapelle après 11 années de travaux, avec la rénovation du chœur : reprise des corniches latérales et des fresques à l'identique, plafond et mur, peinture à la chaux.

Ces travaux ont un coût important, aussi nous devons faire appel à vos dons.

Les dons aux œuvres d'intérêt général ou d'utilité publique (dont notre chapelle) sont déductibles des impôts à hauteur de 66 %, bonne occasion pour réduire vos impôts.

N'oubliez pas de visiter notre site internet : [www.notredamesdesanges.fr](http://www.notredamesdesanges.fr) : sur ce site, vous découvrirez les travaux réalisés avec les commentaires des professionnels et photos à l'appui.

Renseignements au **06-89-93-52-12**

Il est rappelé qu'un tableau de Notre-Dame des Anges (notre photo) représente notre diocèse dans la basilique souterraine Pie X à Lourdes.

La chapelle est la fierté de notre village. En dix ans, nous l'avons remise debout, grâce à vous, bénévoles, donateurs. MERCI. Les familles pourront revenir avec leurs enfants, comme autrefois, prier «Notre-Dame des Anges».



### **Un couple tient à rendre grâce à N.D. des Anges.**

(Témoignage de ce couple)

*A l'âge de 22 mois, notre fils ne marchait pas encore. En 2018, sa grand-mère a présenté l'enfant à Notre-Dame des Anges et après chaque temps de prières à la chapelle, une réelle évolution était constatée. Aujourd'hui (2019) il marche avec assurance. (...)*

## LA PAROISSE SAINT-JOSEPH DES BORDS DE LOIRE !

Savez-vous que le village de Chalain-le-Comtal dépend de la paroisse Saint-Joseph des bords de Loire, et que celle-ci est composée de quatorze villages : Bellegarde-en-Forez, Cuzieu, Rivas, Saint-André-le-Puy, Montrond-les-Bains, Saint-Laurent-la-Conche, Marclopt, Magneux-Haute-Rive, Chalain-le-Comtal, Grézieux-le-Fromental, Boisset-les-Montrond, Unias, L'Hopital-le-Grand, et Craintilleux.

De nos jours, de même que les communes se sont réunies en communauté de communes pour se soutenir, les clochers se sont réunis eux-aussi pour former une seule et même communauté paroissiale.

La mission de la paroisse est d'abord une mission de service auprès des habitants des différents clochers, notamment ceux de Chalain-le-Comtal. Cela fait maintenant un peu plus de trois ans que j'ai la joie d'être au service des habitants de la paroisse, mais aussi avec Véronique Villard, coordinatrice de la paroisse et les pères Patrick Frenay, Jean Baptiste Buchet

et Jean Paul Granger.

Heureusement, la paroisse est aussi composée de nombreux bénévoles qui ne comptent pas leur temps pour se mettre au service, que ce soit pour la préparation des baptêmes ou des mariages, ou alors pour la catéchèse ou l'accueil, ou encore la célébration des messes ou des funérailles. A chaque moment important de la vie, l'Église vous propose de vous accompagner sur le chemin de la vie et de la foi chrétienne.

Enfin, depuis deux ans déjà, nous aimons rencontrer les habitants des villages en organisant une grande marche de trois jours pour relier les différents clochers de la paroisse. Cette marche se déroule le week-end de l'Ascension, c'est-à-dire pour cette année, les 26, 27 et 28 mai 2022.

*Je vous souhaite une très bonne année 2022*

**Père Frédéric VILLIER, curé de la paroisse.**

### **Informations pratiques :**

**Site paroissial :** <https://saintjosephdesbordsdeloirescef.fr>

**Contact de la paroisse :** [pnmontrond@gmail.com](mailto:pnmontrond@gmail.com) - 04 77 54 41 26.

**Permanences à la maison paroissiale au 145 rue de l'église à Montrond-les-Bains :**  
tous les matins de semaine - samedi compris - de 9h00 à 11h30.

**Horaire des messes :** <https://messes.info/horaires/paroisse/stjosephdesbordsdeloire>  
**Responsable éveil à la foi et initiation chrétienne:** Claire Caravano.

**Responsables des funérailles :** dans votre village Nicole Frecon et Anne-Marie Chapot

## Infos pratiques

# DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES : DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la **première colonie d'abeilles détenue**.

Elle participe à :

- ◆ La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- ◆ La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- ◆ La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>



En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

◆ Mail :

[assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

◆ Téléphone : 01 49 55 82 22

**A NOTER** : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre).



**EXTRACTION DE SABLES ET GRAVIERS • CARRIÈRES DE ROCHES DURES  
BETON PRÊT A L'EMPLOI**

**42210 MONTROND-LES-BAINS  
Tél. 04 77 54 41 68**

**SAS GOURGAUD** Père et Fils

Saint André le Puy - 04 77 54 82 81



A votre service  
depuis  
1980



*Paysagiste - Création de jardins  
Aménagement de Villa*

*Terrassement - Viabilisation - Piscine  
Assainissement Non Collectif - Puits*



## LA GENDARMERIE

LE GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DE LA LOIRE

### **Cambriolages : Habitants, adoptez les bons réflexes !**

Vous vous absentez pour quelques heures, la journée, une période prolongée, partez Zen et **pensez à sécuriser** votre habitation. Contrairement aux idées reçues, les cambrioleurs agissent principalement de JOUR.

## La gendarmerie vous propose d'**Adoptez les bons réflexes**

### **Au quotidien :**

#### **Protégez les accès**

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable et d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), entrebâilleur

- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme)

- **Fermer et verrouiller tous les accès (Portes, volets, fenêtres), y compris en hauteur**, actionner vos dispositifs de sécurité, lors de toute **absence**, même pour celle de **courte durée**

- Ne pas laisser les clés accessibles aux voleurs (tapis, paillason, pot de fleur, boîte aux lettres, ...)

En une phrase :

**NE FACILITEZ PAS LA TACHE AUX PERSONNES MALINTENTIONNÉES**

#### **Soyez prévoyant :**

- Photographier vos objets de valeur (En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur).

- Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeurs (Conservez les factures)

- Placez vos objets de valeurs en lieu sûr.

#### **Soyez vigilant :**

- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

- Fermer la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous

- Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas la clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée - Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité (carte professionnelle, pièce d'identité)

- En cas de doute et avant de laisser entrer la personne, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

- Dans tous les cas ne jamais laisser une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile. Si celle-ci est insistante composez le 17

- Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent

#### **Ne commettez pas d'imprudence :**

- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés

- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils un échafaudage, ils offrent des moyens d'entrer chez vous

- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique

#### **Vous partez en vacances, pensez opération tranquillité vacances (OTV)**

### **C'est quoi l'OTV ?**

Un dispositif qui permet d'informer les forces de l'ordre de votre absence pour surveiller votre domicile.

### **Comment ça marche ?**

Il vous suffit de remplir le formulaire en ligne ou directement à la brigade et de le transmettre au moins deux jours avant votre départ.

Vous serez alors prévenu en cas d'effraction ou de cambriolage

### **Quelques conseils pratiques :**

- Ne communiquez pas votre départ sur les réseaux sociaux, ni même sur votre répondeur téléphonique (Privilégier le transfert d'appel sur votre portable)

### **Les amis de vos amis ne sont pas toujours vos amis**

- Donnez vos clés à un voisin, ou à une personne digne de confiance

- Pensez à fermer tous les accès

- Faites relever votre courrier par une personne digne de confiance

- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créer l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio

**Renforcer votre sécurité en tout temps, tous lieux, dans tous les domaines, est notre objectif.** Pour plus d'informations rendez-vous sur ma gendarmerie en ligne.

# Infos pratiques

## MOUTIQUE TIGRE

*Aedes albopictus*, dit «le moustique tigre», est originaire d'Asie et se distingue par sa coloration contrastée noire et blanche.

Progressivement implanté dans l'Ain, l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, la Loire, le Puy-de Dôme, le Rhône, la Savoie et la Haute-Savoie depuis 2012, il peut être vecteur de maladies comme le zika, la dengue et le chikungunya.

Ensemble, luttons contre son implantation !..

Le moustique tigre, vecteur potentiel de ces maladies, est présent dans notre région depuis 2012. Il y a donc un risque de circulation de ces maladies à la suite de l'introduction du virus **par un voyageur malade** : le moustique tigre se contamine en le piquant et devient ainsi capable de transmettre la maladie dans le proche voisinage en piquant des personnes saines.

Il va piquer principalement à l'extérieur des habitations, pendant la journée, avec un pic d'agressivité à la levée du jour et au crépuscule.

Si et seulement si il est contaminé, le moustique tigre peut transmettre la dengue, le chikungunya ou le virus du zika.

**Pour lutter contre sa reproduction, il faut supprimer les lieux de ponte et de repos par des gestes simples !**

**Les produits anti-moustiques (insecticides, répulsifs) ne suffisent pas.**

- **Supprimer** les gîtes larvaires potentiels, c'est-à-dire supprimer toute eau stagnante au domicile et autour, entretenir les espaces extérieurs, évacuer les feuilles mortes.
- **Vider** les vases, les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable humide.
- **Supprimer** ou vider régulièrement les petits récipients pouvant contenir de l'eau dans les jardins.

## PARTICIPEZ À LA SURVEILLANCE DU MOUSTIQUE TIGRE

Limiter la prolifération du moustique, c'est l'affaire de tous !



VOUS PENSEZ AVOIR VU UN MOUSTIQUE TIGRE ?  
SIGNALÉZ SA PRÉSENCE SUR :  
[www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr)

IL EST TRÈS PETIT  
5 MM

IL EST RAYÉ  
NOIR ET BLANC

IL PIQUE DURANT  
LA JOURNÉE

SA PIQÛRE EST  
DOULOUREUSE

- **Couvrir** les bidons de récupération d'eau de pluie pour les rendre inaccessibles aux moustiques (les couvrir d'une moustiquaire ou d'un tissu fin), retourner les arrosoirs.
- **Prévoir** une pente suffisante pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières et les curer pour veiller à la bonne évacuation des eaux de pluie.
- **Ranger** à l'abri de la pluie tous les stockages pouvant contenir de l'eau : pneus, bâches plastique, jeux d'enfants, mobilier de jardin, pieds de parasols...

Le moustique tigre se développe surtout en zone urbaine et péri-urbaine, dans des petites quantités d'eau, et se déplace peu au cours de sa vie (100 mètres autour de son lieu de naissance). Ainsi, la destruction par tous de ses gîtes de reproduction afin de limiter les nuisances liées à ses nombreuses piqures est essentielle.

Ces gestes simples réduisent efficacement le risque de présence du moustique à proximité du domicile.

**Ils sont indispensables pour limiter la prolifération des moustiques et pour protéger votre entourage.**

## LA RIVIÈRE UN MILIEU RÈGLEMENTÉ

Devoirs du propriétaire riverain sur le maintien de l'écoulement

Article L215-14 du Code de l'environnement

Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. Celui-ci a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par l'enlèvement des embâcles, débris flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives.

Christelle au naturel  
CONSULTANTE INDÉPENDANTE

Bien-être - Cosmétiques - Bijoux - Huiles essentielles - Huiles végétales  
Parfums - Produits ménagers - recrutement travail à domicile

Christelle Mialhe

68 route de l'Étang du Bois - 42600 Chalain-Le-Comtal

Rejoignez moi sur Facebook : Christelle au naturel - [busset.christelle@wanadoo.fr](mailto:busset.christelle@wanadoo.fr)

**06 82 58 91 42**

Labellisés - Bio - Vegan - Certifiés - Non testés sur les animaux



pour tous, toute la vie, partout

## Association ADMR LA PLAINE

L'association locale ADMR DE LA PLAINE intervient sur votre commune.

Ainsi, elle vous apporte un soutien de la naissance à la fin de vie avec ses 4 pôles d'activité :



SERVICES ET SOINS AUX SENIORS  
ENTRETIEN DE LA MAISON  
ENFANCE ET PARENTALITÉ  
ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP



- Un service d'aide à domicile pour répondre aux besoins du quotidien **des personnes âgées** (entretien du logement, repassage, aide aux repas, aide aux courses, aide à la toilette, au lever, au coucher, aux transferts, à la prise des repas, ...), un service de téléassistance, de transport accompagné, un service bricolage -jardinage, un service de portage de repas.

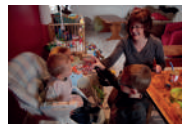


- Une aide auprès des enfants ou des adultes en situation de handicap et de leurs proches aidant.



ACCOMPAGNEMENT  
DU HANDICAP

- Une aide auprès des familles allocataires CAF ou MSA pour accompagner les parents lors d'un événement familial (grossesse, naissance, maladie de courte ou de longue durée pour un membre de la famille, rupture familiale, famille nombreuse ou recomposée, décès d'un parent ou d'un enfant, ...) ou pour de la **garde d'enfants à domicile** afin de concilier vie familiale et professionnelle.



ENFANCE  
ET  
PARENTALITÉ



- Son service Qualité de Vie (entretien du logement et du linge) est un service de confort destiné à toute personne désireuse d'être libérée de certaines tâches.



ENTRETIEN  
DE LA  
MAISON

### → Bénévole ADMR : Pourquoi pas vous ?

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'association, l'équipe de bénévoles cherche à s'étoffer :

*Vous disposez d'un peu de temps libre pour le bénévolat ?  
Nous serions heureux de le partager avec vous !*

Rejoignez une équipe locale de bénévoles qui agit sur le terrain, crée du **lien social** et est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être. *A l'ADMR, de nombreuses missions vous seront proposées, en fonction de vos attentes, de vos connaissances et du temps que vous souhaitez consacrer à l'association.*

*Ensemble, nous définirons votre engagement et vos missions en fonction de vos souhaits, de votre disponibilité et de vos compétences.*

- Accueillir des personnes, les écouter, participer à l'évaluation des besoins et à leur évolution
- Coordonner la communication locale
- Coordonner la gestion du personnel

Et bien d'autres missions...

CONTACT : Mme DENIS Claire-lise : 06 42 76 62 97 ou [cldenis@fede42.admr.org](mailto:cldenis@fede42.admr.org)



- A la recherche d'un emploi ?  
L'ADMR recrute des aides à domiciles !**
- ✓ Un emploi proche de chez vous
  - ✓ Une indemnisation des déplacements
  - ✓ Une profession au cœur de l'humain
  - ✓ Un accès à la formation



Pour en savoir plus sur nos services, nous rejoindre en tant que bénévole ou salarié, contactez-nous : [www.admr.org](http://www.admr.org)

Maison des services ADMR de la plaine - 04.77.06.97.01 - [msplaine1@fede42.admr.org](mailto:msplaine1@fede42.admr.org)

FEDERATION ADMR DE LA LOIRE

554 Rue Adamas - 42210 Montrond les Bains

Tél. 04 77 36 16 99 - Fax : 04 77 36 16 96 - E-mail : [info.fede42@fede42.admr.org](mailto:info.fede42@fede42.admr.org)



SERVICES AIDE PERSONNELS A DOMICILE (N°313)



# Infos pratiques

## LES RANDONNEURS engagés pour l'environnement et la conservation des chemins ruraux

La Fédération Française de Randonnée Pédestre est représentée dans la Loire par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP). Avec plus de 70 clubs fédérés, 4619 licenciés et 9000 km de chemins balisés dans notre département, le Comité défend les sentiers non revêtus du département, travaille à la promotion de la randonnée pédestre associative, et agit pour la préservation de l'environnement.

La nature est une des motivations essentielles de la randonnée, aussi le Comité s'engage, dans la limite de ses moyens, dans toutes les opérations de défense et de sauvegarde en adhérant à la FNE (France Nature Environnement Loire), en participant à l'opération «J'aime la Loire Propre» initiée par les Chasseurs et les Pêcheurs de la Loire, en participant aux réunions de Natura 2000, en utilisant le site internet d'alerte «Suricate» pour signaler les dépôts sauvages de déchets, en suivant et en intervenant sur les différents chantiers impactant la continuité des sentiers (A89, 2 x 2 voies, projets éoliens...), et encore diverses actions comme le maintien des haies et la sauvegarde des paysages....

Les loisirs de nature sont en expansion, alors que le nombre de kilomètres de chemins accessibles a baissé de moitié, ces 60 dernières années !

Les chemins, une espèce à conserver pour les générations futures : encore trop souvent repris par la nature, par le privé, déclassés ou recouverts de goudron. Concernant les chemins de randonnée, un pas a été fait avec la mise en place du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) qui tente de «geler» l'existant et stopper l'hémorragie. Encore faut-il que ces chemins soient conservés à l'état de sentiers et entretenus....

Afin de mettre un coup de projecteur sur ce bénévolat et sensibiliser sur ce problème, le CDRP crée un évènement chaque année, la troisième semaine de mai avec de nombreux chantiers dans tout le département.

Ces chantiers sont ouverts à tous les « utilisateurs » de chemins souhaitant donner de leur temps bénévolement. Que vous randonnez seul, en famille, entre amis, que vous soyez adhérent d'une association ou non, devenez «acteur» pour la conservation des chemins...

Pour au moins conserver les chemins existants, nous comptons sur vous pour nous signaler les tentatives de déclassement de sentiers ou chemins. Vous pouvez en avertir le CDRP, mais vous pouvez aussi intervenir lors de l'enquête publique en notant vos doléances.

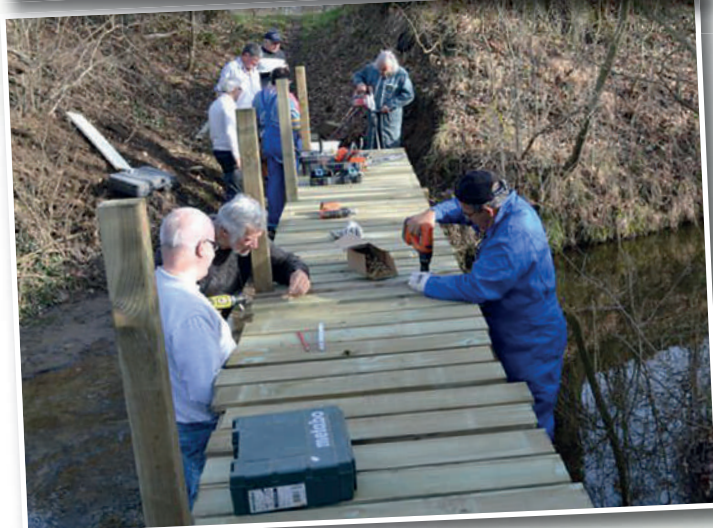
Si un chemin balisé doit être goudronné, il peut perdre son label de qualité FFRandonnée et doit donc nous être signalé.

Pour le signalement des autres problèmes sur les chemins, dépôts de déchets, arbres tombés, balisage défectueux, zones à assainir, convention de passage contestée... voir «Suricate» sur le site :

<https://sentinelles.sportsdenature.fr/>. Vous pouvez télécharger gratuitement l'application sur votre portable et ainsi signaler au fur et à mesure de vos randonnées les problèmes que vous rencontrez sur les chemins.

Contact pour le CDRP : Gilbert Dauphin responsable de la commission «Protection et sauvegarde des sentiers et de l'environnement» :

[dauphin.gilbert@wanadoo.fr](mailto:dauphin.gilbert@wanadoo.fr) <https://www.ffrando-loire.fr/>



**LE CONCEPT WELLNESS**  
06 71 84 50 71

SPAS - SPAS de NAGE - PISCINES - ABRIS - PERGOLAS

## ÉCOLES DU RPI CHALAIN / GREZIEUX

«ACCOMPAGNER POUR GRANDIR ET S'ÉPANOUIR»

Le RPI accueille **un total de 87 élèves pour cette année scolaire 2021-2022** :

- sur l'école de Chalain-Le-Comtal, 67 enfants de la Petite Section, au Cours Élémentaire 2<sup>ème</sup> année
- sur l'école de Grézieux-Le-Fromental, 20 enfants au Cours Moyen 1<sup>ère</sup> année et 2<sup>ème</sup> année

**Le RPI accueille une nouvelle équipe qui se masculinise** : suite au départ de Ludivine Blanchard (Après 9 ans, nous lui souhaitons bonne route !) c'est Franck Carluay qui a pris les commandes du Cours Moyen à Grézieux. A Chalain, c'est Thibault Vial qui enseigne les lundis aux CE pendant que la directrice est au bureau pour la direction du RPI. Nous accueillons aussi Yann Crumière et Laura Guinand qui prennent en charge l'entretien des locaux ainsi que l'accompagnement des enfants sur le temps de cantine.



Cette année, les conditions sanitaires sont toujours fluctuantes mais nous apprenons à vivre avec, et les projets vont bon train :

- Les classes de PS-MS d'Agnès BOËN et de GS-CP de Christine CHARPENAY ont pu se rendre à l'**Automnale du livre de Sury-Le-Comtal**. Le thème de cette sortie culturelle était placé sous le signe du développement durable et de la préservation de notre planète Terre. Les enfants ont assisté à un chouette spectacle.
- Les classes du CP au CM2 sont allées à la **piscine de Montbrison** pour 10 séances. Les élèves du RPI sont chanceux de pouvoir continuer à apprendre à nager chaque année de leur cursus primaire.
- Cette année nous avons pu refaire venir **les parents dans l'école** à l'occasion de journées balisées en classe de CE et de CM. Ils ont pu découvrir la classe de leur enfant. En maternelle, les classes ouvriront leurs portes plus tard dans l'année, pour laisser le temps aux plus jeunes de s'acclimater à leur nouvelle vie d'élève.

• Lors d'une journée coopérative, l'ensemble du RPI a été réuni une journée entière à Chalain. De nombreux parents sont venus nous accompagner pour des «randonnées écologiques». Le but était de nettoyer la nature. Sur la matinée, les 85 élèves présents ont pu **collecter près de 23 kg de déchets !!!** Bravo !!! après un pique-nique dans la cour de l'école avec tous les parents, les élèves de CM ont organisé des «Olympiades» sous formes d'ateliers dans les locaux de l'école. Au programme : shifumi relais, lecture d'album, dessin pas à pas, mini-cross coopératif ... Sans les élèves de PS qui dormaient, les élèves **ont couru ensemble 61 km !!!**



# Vie Scolaire

## SEUL, ON VA PLUS VITE MAIS ENSEMBLE, ON VA PLUS LOIN ! (CQFD)\*

• Par ailleurs, la classe de CE est partie **une semaine en classe de découverte du théâtre** au mois de novembre. C'est à Retournac, en Haute-Loire que les élèves ont posé leurs valises avec leurs 2 enseignants : Thibault VIAL et Sandra VIALLETON et accompagnés par une maman d'élève également enseignante : Nathalie VIEL-BENIERE. Ils ont découvert de nombreuses formes de théâtre comme la marionnette, le théâtre d'ombres chinoises, la culture de la pub, l'improvisation, l'art du clown, ... Les différents exercices de mise en voix, les jeux vocaux, les joutes d'intonations, et tous les autres entraînements théâtraux ont permis au groupe de se forger de solides relations amicales. Nous avons appris à nous connaître, à nous reconnaître. Les enfants ont grandi. Ils ont gagné en assurance et en autonomie ainsi éloignés de leur famille. Cette semaine fut un concentré de découvertes. Ce travail a débouché sur la création d'un spectacle que les enfants ont nommé : «Le Spectacle du RPI à paillettes». Une soirée reportage sera organisée par les enseignants pour diffuser la vidéo du spectacle des enfants ainsi qu'un diaporama photographique de la vie au centre du Cros où nous avons été accueillis.

Ce travail permettra **l'écriture d'une pièce par les élèves de CE**. Deux représentations aux classes du RPI ainsi qu'aux familles seront organisées en fin d'année.

- Les classes de CE avec Thibault VIAL et de CM avec Franck CARLUY participeront une nouvelle fois à l'USEP. Ils **rencontreront 3 ou 4 fois d'autres écoles** de la circonscription pour des ateliers sportifs variés : athlétisme, orientation, pétanque, kin ball, ...
- Enfin les classes de maternelle envisagent de faire venir des intervenants sur une demi-journée pour un **projet KAPLA**. Ce projet reste encore à finaliser.

Pour la rentrée de septembre 2022, les enfants de Chalain et ceux de Grézieux, nés en 2019 seront tous accueillis en classe de Petite Section à Chalain. **Les inscriptions se feront d'abord à la mairie du lieu d'habitation. En mars, la directrice recevra les parents les lundis au bureau à l'école de Chalain, avec l'ensemble du dossier (certificat d'inscription du maire, carnet de santé et livret de famille)**

**C'est dans un climat de respect mutuel, de règles et de valeurs partagées que chaque élève peut s'épanouir avec ses fragilités et ses talents.**

La directrice  
Sandra VIALLETON

\*Ce qu'il faut démontrer





# Etat Civil du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2021

Il est rappelé, en accord avec les dispositions de l'article 9 du Code Civil, accordant le respect pour tous de la vie privée, que ces publications sont soumises à autorisation de parution de leur auteur ou ayant droit.

En 2021, notre commune a eu la joie d'accueillir 10 naissances, et de célébrer trois unions.

C'est avec tristesse que six chalainois nous ont quittés.

## NAISSANCE

- REY Justine le 15 juin 2021



REY Justine

## MARIAGE

- CHAPOT Rémy  
et TARTAGLIA Onellia  
le 20 novembre 2021



TARTAGLIA Onellia  
et CHAPOT Rémy

## DÉCÈS

- GIRANDON Carmela le 3 janvier 2021 à Chalain-le-Comtal (Loire)
- TRANCHAND Jean le 3 mars 2021 à Saint-Priest-en-Jarez (Loire)
- METHON Claudius le 6 avril 2021 à Montbrison (Loire)
- ERBON Nadine le 3 juillet 2021 à Feurs (Loire)

## UN MOT DE LA COMMISSION COMMUNICATION

### Bulletin municipal : Votre avis compte.

Vous avez entre vos mains la 25<sup>ème</sup> mouture du bulletin municipal 2022. Afin de le garder le plus pertinent possible et le plus proche de vos besoins, nous souhaiterions avoir votre avis sur sa forme et son contenu actuel. Si vous avez des idées ou des suggestions pour l'édition 2023, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou par courrier à la mairie.

### Projet 2022 : Site Internet de la commune de Chalain-le-Comtal.

L'un des grands projets 2022 de la commune sera de lancer son site internet.

C'est auprès de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) que Chalain-le-Comtal a adhéré à «*campagnol.fr*», une solution de sites internet adaptée aux communes rurales.

Ce choix fait de l'accès aux services une priorité, depuis toujours. La solution proposée en est une réponse essentielle dans une société numérique.

La commission communication travaille activement à la mise en place de ce site internet,

lequel sera une vitrine de notre village, pour ses habitants mais également pour le public extérieur.

Campagnol.fr permet un accompagnement des élus à la mise en place et l'évolution du site, pour un coût abordable.

L'objectif est de favoriser l'accès à l'information, de privilégier une communication claire et abordable, par l'intermédiaire des nouveaux outils numériques sur le marché, qui deviennent indispensables pour les communes.

La commission espère une mise en ligne à l'automne prochain, et fait d'ores et déjà appel aux chalainois et chalainoises pour illustrer et enrichir son site Internet de vos plus beaux clichés, valorisant notre commune.

Vous pouvez transmettre dès à présent vos photos à la Mairie :

**mairie.chalain.le.comtal@wanadoo.fr.**

Ainsi vous autorisez la Mairie à exploiter vos droits artistiques et à l'image. De même si vous avez des suggestions pour le contenu du site, votre avis est le bienvenu.

Merci pour votre participation.

## INSTITUTION

### Mieux connaître Loire Forez agglomération

Loire Forez, dont le siège se trouve à Montbrison, rassemble 87 communes et plus de 112 000 habitants. Le territoire de Loire Forez bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel avec une diversité de paysages.

A dominante rurale, nous sommes structurés autour de deux centralités : Montbrison et Saint-Just Saint-Rambert, deux villes de plus de 15 000 habitants. Autour, trois pôles assurent un rôle majeur pour l'équilibre du territoire : au nord, Noirétable et Boën-sur-Lignon, au sud, Saint-Bonnet-le-Château. Ils centralisent des services indispensables pour les communes rurales alentour.

**Au sein de ce bloc local, communes et Agglo, nous décidons ensemble des actions à mener concernant les services et aménagements, ainsi que les équipements destinés aux habitants et aux entreprises. En effet, pour répondre aux besoins des habitants, de tous ceux qui vivent ou travaillent sur notre territoire, et en assurer son développement, nous intervenons au quotidien dans de nombreux domaines de compétences.**

#### Principaux champs d'intervention

- Nous accompagnons l'**implantation de nouvelles entreprises** sur le territoire, gérons et commercialisons 59 zones d'activité économique. Nous planifions également l'**aménagement du territoire** pour les années à venir, élaborons le **plan local d'urbanisme intercommunal** avec les 45 communes concernées. Nous accompagnons les communes dans la **redynamisation de leur centre-ville...**

- Nous agissons en faveur de l'**environnement (biodiversité, milieux aquatiques, parc d'éclairage public, déchets, habitat ...)** au travers de notre plan climat air énergie territorial, nous mettons en place des actions pour promouvoir une économie circulaire, favoriser les productions d'énergie locales...

- Nous gérons la collecte et la valorisation des **déchets**, produisons et distribuons l'**eau potable**, collectons et traitons les **eaux usées**, (réseaux, stations d'épuration, assainissements individuels), entretenons les **rivières**, agissons contre les inondations...

- Nous **aménageons et entretenons la voirie communautaire, les ouvrages d'art**, tels que ponts, murs de soutènement...

## ECONOMIE

### Nouveau : une newsletter éco pour les entreprises du territoire

La rentrée de septembre s'est accompagnée d'une première newsletter destinée aux acteurs économiques du territoire de Loire Forez. Dossiers de fond sur l'action économique de notre agglomération et de ses partenaires, emploi et formation, informations pratiques sur les services communautaires et l'accompagnement des entreprises locales sont autant de sujets traités dans ce nouvel outil de communication trimestriel. Des entreprises locales qui s'installent, se développent ou innovent sur le territoire sont également mises à l'honneur.

Pour ne rien manquer de l'actualité économique en Loire Forez, inscrivez-vous à notre lettre d'information "Economie" sur [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr).

## CULTURE

### Du nouveau autour du jeu dans le réseau Copernic !

Notre **ludothèque Loire Forez à Montbrison** a emménagé cet été dans le bâtiment de l'Orangerie, récemment réhabilité. Des nouveaux locaux inau-

gurés fin septembre et qui offrent désormais 200 m<sup>2</sup> dédiés au jeu dans un espace plus fonctionnel.

Dans le paysage du jeu, Loire Forez compte deux autres ludothèques, situées à Saint-Bonnet-le-Château et à Saint-Just Saint-Rambert, ainsi qu'un ludobus sillonnant régulièrement une vingtaine de communes du territoire.

Une carte d'adhérent Copernic unique et gratuite\* vous donne ainsi accès à plus de 8 500 jeux et 300 000 documents, au plus proche de chez vous.

Informations sur [mediatheques.loireforez.fr](http://mediatheques.loireforez.fr)

\*Carte gratuite pour les habitants, étudiants et salariés sur le territoire Loire Forez. Le pass sanitaire est requis pour l'accès aux équipements.

## TOURISME

### Col de la Loge : Saison hivernale

Les skieurs peuvent recharger leurs forfaits Nordic pass pour accéder aux stations du Massif Central, pour la somme de 100€ pour les adultes. Le forfait Site col de la Loge à 61€ donne également accès à 7 domaines skiables locaux, des monts du Forez au Pilat.

#### Vivez la glisse sous toutes ses formes !

Le panel d'activités, déjà étendu avec le ski de fond alternatif ou en skating, les balades en chiens de traîneau, les raquettes, la luge... s'étoffe cette saison avec 2 nouveautés : des sorties d'initiation ou sportives en **VTT à assistance électrique sur neige** et le **ski joering** (tracté par un cheval). Ces deux nouvelles activités sont encadrées et accessibles uniquement sur réservation.

Détail des activités, informations pratiques, bulletin d'enneigement, webcams, billetterie et location de matériel : [station-coldelaloge.fr](http://station-coldelaloge.fr)  
Tél. 04 77 24 93 22.

## HABITAT - ENVIRONNEMENT

### Des aides à la rénovation énergétique de votre logement

Engagés dans une démarche de développement durable et d'économie circulaire, nous agissons notamment pour la production d'énergies renouvelables locales, mais aussi pour limiter la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. A ce titre, nous accompagnons les propriétaires (occupants ou bailleurs) et les primo-accédants dans la rénovation de leur logement.

#### Un accompagnement gratuit pour tous vos projets de rénovation énergétique

Une équipe de professionnels, mise à disposition par le prestataire de Loire Forez, vous accueille et vous conseille gratuitement pour le montage des dossiers de demandes de subvention, et offre un accompagnement personnalisé tout au long du projet. Des aides financières, sous conditions de ressources, sont proposées aux porteurs de projet.

#### Nouveau ! "Forez'pirer" : remplacez votre vieux poêle ou votre ancienne cheminée à bois !

Les poêles et cheminées à bois les plus anciens et les moins performants constituent la plus grande source d'émission de particules fines sur le territoire. Aussi, nous proposons une aide financière pour remplacer ces systèmes de chauffage les plus polluants, avec le soutien de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les habitants peuvent ainsi bénéficier d'une subvention pouvant aller jusqu'à 750 €, pour l'acquisition d'un nouvel appareil labellisé "Flamme verte 7\*".

Pour tous renseignements ou prendre rendez-vous près de chez vous, **contacter le guichet unique de l'habitat : 04 77 96 56 66** ou [contact@renovactions42.org](mailto:contact@renovactions42.org)

## DECHETS

### Calendriers de collecte des déchets 2022

Dans une démarche de réduction des déchets et de modernisation du service public, nous dématérialisons le calendrier de collecte des déchets. Dès la fin de l'année, retrouvez les jours de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif, en renseignant directement votre adresse sur une plateforme dédiée accessible depuis la page "déchets" du site [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr).

## COHESION SOCIALE

### France Services : le service public proche de vous au quotidien

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

Dossiers de demande de retraite, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise, RSA, prime d'activité... **les 3 France Services portées par Loire Forez agglomération, à Boën-sur-Lignon, Noirétable et Saint-Bonnet-le-Château, vous accompagnent dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez.**

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, l'accès aux droits, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques, le point relais particulier emploi (CESU).

Vous serez accueilli par 2 agents formés pour vous proposer des solutions immédiates ou vous mettre en relation avec l'un de nos partenaires locaux. La Mission Locale, le Plan local pour l'insertion et l'emploi, certains services du Département de la Loire, le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF), Action logement et Rénov'Action assurent des permanences sur site ou en visio-conférence et vous proposent des accompagnements de proximité.

Des ateliers et des temps d'information sont programmés mensuellement dans chacune de nos France Services : ateliers de professionnalisation « le cocon » à destination des assistants de vie, des conseils et accompagnement en évolution professionnelle proposé par le Centre Interinstitutionnel des Bilans de Compétences (CIBC) et des ateliers « Point Conseil Budget » réalisés par l'UDAF.

### Des espaces publics numériques (EPN) en accès libre

Les France Services mettent également à disposition des équipements informatiques en accès libre, à proximité de chez vous. Vous pourrez ainsi numériser un document (scan), imprimer, envoyer des documents par mail, faire vos déclarations, consulter vos e-mails...

Les animateurs numériques assurent un accompagnement individuel pour l'utilisation des outils numériques et vos démarches en ligne.

Chaque mois, ils proposent également gratuitement des ateliers collectifs de découverte et d'approfondissement de l'informatique (sur inscription).

Informations sur [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)

France Services Noirétable au 04.77.24.97.08 – [mfs.noiretable@loireforez.fr](mailto:mfs.noiretable@loireforez.fr)

France Services Boën-sur-Lignon 04.77.97.72.48 – [mfs.boen@loireforez.fr](mailto:mfs.boen@loireforez.fr)

France Services St Bonnet le Château 04.77.50.14.30 – [mfs.sbc@loireforez.fr](mailto:mfs.sbc@loireforez.fr)

### L'espace public numérique mobile de Loire Forez se déploie en 2022, tout un programme !

Vous rencontrez des difficultés pour utiliser au quotidien votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone ? Notre espace public numérique mobile (EPN mobile) vous accompagne dans la découverte et l'utilisation des outils numériques.

Ce service que nous proposons aux communes de Loire Forez vise à réduire la fracture numérique, en organisant au plus près de chez vous des ateliers gratuits accessibles à tous : gérer sa boîte mail, utiliser une clef USB, faire ses premiers pas sur internet, classer son ordinateur, découvrir les fonctionnalités de son smartphone... Les animations réalisées par nos deux conseillers numériques peuvent également permettre de découvrir de nouvelles technologies : casques à réalité virtuelle et imprimante 3D.

Déployé au sein des communes ayant identifié un besoin auprès de leurs habitants, notre EPN mobile offre également la possibilité de proposer des accompagnements individuels adaptés.

Renseignements auprès de votre mairie ou auprès de Thibaud Monti, animateur numérique de Loire Forez : 06.15.18.85.60

[thibaudmonti@loireforez.fr](mailto:thibaudmonti@loireforez.fr)

### Services publics de proximité gérés par Loire Forez

- 5 déchèteries fixes et 2 déchèteries mobiles
- Transport urbain (navettes) et interurbain (cars), aires de covoiturage
- 3 France Services pour vos démarches administratives, à Boën sur Lignon, Noirétable et Saint-Bonnet-le-Château, et leur espace public numérique en accès libre.

- Copernic, le réseau qui vous met en mouvement ! 3 médiathèques, 3 ludothèques, 2 ludobus et 1 ludomobile Loire Forez, 56 bibliothèques communales en accès libre (ressources & animations). Une carte gratuite et unique pour emprunter documents, jeux et jouets.

- 6 relais petite enfance et 1 relais itinérant pour accueillir, informer, accompagner les familles et les professionnels de la petite enfance ; mais aussi pour offrir un espace de jeux et d'animations pour les enfants.
- 3 accueils de loisirs pour les enfants, à Boën-sur-Lignon, Noirétable et Luriecq/Saint-Jean-Soleymieux/Usson-en-Forez

### Equipements touristiques, culturels et de loisirs gérés par Loire Forez

- 2 piscines à Montbrison et à St-Just St-Rambert
- 1 office de tourisme et ses bureaux d'accueil et d'information touristique, 1 service de visites avec le Pays d'art et d'histoire du Forez

- 1 station au col de la Loge, domaine nordique et site d'activités de pleine nature, ainsi que de nombreux sites d'activités de pleine nature tels que l'Aventure du Rail, la via ferrata...

- La Maison des Grenadières à Cervières, consacrée au savoir-faire des brodeuses au fil d'or.
- 1 cinéma à Saint-Bonnet-le-Château



Nous remercions tous nos annonceurs. Sans eux ce bulletin n'aurait pas vu le jour.

Photogravure et impression : IPM Montbrison

Directeur de la Publication : Alféo GUIOTTO - Equipe de rédaction : Joëlle ROYON, Sandrine CHAPUIS, Jacques BALEYDIER, Vincent GENEVRIER et Nathalie VIEL BENIERE - Photos : Anne-Marie CHAPOT, la famille TRANCHAND, les associations chalainoises, ...